

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-485/SG/FP portant révocation de son emploi d'un contrôleur du cadre territorial des Contributions.

n° 69-485/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 mars 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1969

Date du numéro
10 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ismaël Ali Youssouf, contrôleur de 2e classe, 4e échelon, du cadre territorial des Contributions, en service aux Contributions (Ministère des Finance et du Plan) est révoqué de son emploi sans suspension de ses droits à pension et radié du contrôle du personnel des cadres territoriaux. L'intéressé pourra prétendre au remboursement des retenues pour pension effectuées sur son traitement conformément aux dispositions des articles 62 et 63 de l'arrêté n° 902/SG/CG du 7 juin 1968. Il lui sera versé en outre une indemnité compensatrice de congé payé non pris égale à soixante-trois jours de salaire. La présente décision prendre effet pour compter du lendemain de la date de sa signature.